LÉGENDE

Cote des Plus Hautes Eaux (CPHE) en mètres (NGF-IGN69)

Zones d'interdiction

Zone de sécurité

Zone rouge foncé

Zone rouge clair

Zone orange

Zones d'autorisation sous conditions

Zone bleu foncé

Zone bleu clair

Zone bleu très clair

Éléments de repérage

Cours d'eau, plans d'eau et bassins

Voies ferrées

Réseau routier

Limites communales

Réalisation : DDT67/SADT/PPR (10/2019)
Données : DHI, Geolyst
Fond de plan: © IGN-BD Parcellaire® 2015
© IGN-BD Topo® 2015
Direction Générale des Finances Publiques - Cadastre ; mise à jour : 2017

0 50 100 m

N

Direction Départementale des Territoires du Bas-Rhin

PLAN DE PRÉVENTION DU RISQUE D'INONDATION DE LA BRUCHE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DE LA BRUCHE

PLAN DE ZONAGE RÉGLEMENTAIRE ZONES INONDABLES PAR DÉBORDEMENT DE LA BRUCHE Planche 08

Annexé à l'arrêté du Préfet du Bas-Rhin du 13 décembre 2019

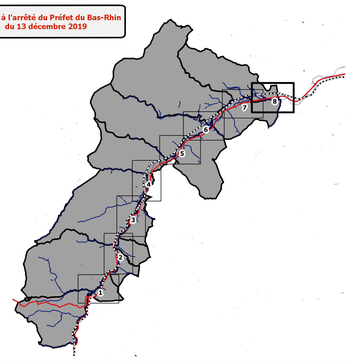

Communes de Muhlabch-sur-Bruche et Urmatt

Echelle: 1/2500

Direction Départementale des Territoires du Bas-Rhin
www.bas-rhin.gouv.fr

Urmatt

Niederhaslach

Muhlbach-sur-Bruche

Mollkirch